



N° 62 - 12 mai 2020 - 16 h 30

État de situation

Cas confirmés

Canada : 70 342 (12 mai, 11 h)
Québec : 39 225 (12 mai, 13 h)
Saguenay-Lac-Saint-Jean : 305

Décès

Canada : 5 049 (12 mai, 11 h)
Québec : 3 131 (12 mai, 13 h)
Saguenay-Lac-Saint-Jean : 26

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook
officiel



Table des matières

COVID-19	1
1 nouveau cas confirmé	1
Services de garde	2
Appel à la collaboration pour la grande région de Montréal	2
Nouveautés	3
Reprise des travaux de l'Hôpital de La Baie le 13 mai	3
Ressources humaines	3
Catégories 1 et 2 Octroi du temps supplémentaire	3

COVID-19

1 nouveau cas confirmé

À ce jour, le bilan dans la région est de :

- 305 cas confirmés (+1) et de 26 décès (-);
- aucune personne n'est actuellement hospitalisée;
- 219 (+6) personnes sont considérées comme rétablies.

[> Voir l'état de situation émis à ce sujet](#)

Services de garde

Appel à la mobilisation générale pour l'accueil des enfants du personnel de la santé et des services sociaux, ainsi que des enfants du personnel scolaire du primaire.

Le ministère de la Famille est appelé à porter une attention particulière aux demandes des parents du secteur de la santé et des services sociaux qui étaient bénéficiaires d'une place en service de garde d'urgence, qui n'avaient pas de places en service de garde éducatif à l'enfance avant la pandémie, ou dont le milieu familial habituel n'ouvrira pas le 11 ou le 19 mai 2020.

Dans la démarche de priorisation en cours, une priorité doit être accordée aux parents travaillant en services essentiels de lutte contre la pandémie afin que ces services continuent d'être offerts à la population du Québec.

Dans un premier temps, les parents doivent contacter La Place 0-5 www.laplace0-5.com pour vérifier la disponibilité de places temporaires dans d'autres services de garde éducatifs à l'enfance.

Si cette démarche ne donne pas de résultat, sachez qu'une tolérance peut être appliquée afin de conserver la place que votre enfant occupait depuis le début de la pandémie. Cette tolérance peut s'appliquer jusqu'au moment où le réseau retrouvera sa pleine capacité (100 % de taux d'occupation) et uniquement si les mesures de prévention recommandées par la Santé publique continuent à être appliquées. Par ailleurs, dans le but d'assurer une reprise scolaire optimale, une attention particulière doit être accordée aux parents qui font partie du personnel scolaire de niveau primaire.

Appel à la collaboration pour la grande région de Montréal

En raison du manque criant de personnel dans les CHSLD et autres milieux de vie des aînés dans la grande région de Montréal, un appel à la collaboration a été lancé dans toute la province afin de prêter main-forte aux régions sociosanitaires de la Montérégie, de Montréal et de Laval.

Un premier avis d'intérêt a été lancé via l'infolettre du 20 avril dernier, qui ciblait principalement les préposées aux bénéficiaires, les infirmières auxiliaires et les infirmières.

Suivant l'arrêté ministériel 2020-34 autorisant certains professionnels à effectuer les prélèvements nécessaires au test de dépistage de la COVID-19, nous réitérons l'appel d'intérêt en y ajoutant les titres d'emploi suivant :

- audiologiste;
- dentiste;

- diététiste-nutritionniste;
- hygiéniste dentaire;
- orthophoniste;
- physiothérapeute.

Pour transmettre votre intérêt ou si vous avez des questions, vous pouvez écrire à l'adresse électronique suivante : 02.aide.hors.region@ssss.gouv.qc.ca. Une foire aux questions sera disponible sous peu.

Nouveautés

Reprise des travaux de l'Hôpital de La Baie le 13 mai

La deuxième partie du projet de remplacement des fenêtres et du revêtement extérieur de l'Hôpital de La Baie débute dès le mercredi 13 mai 2020 jusqu'en septembre 2020.

Dans le cadre de ce projet, veuillez prendre note que :

- La porte d'entrée principale de l'hôpital ne sera pas accessible puisque le chantier se déplacera à l'avant de l'édifice. La porte d'entrée des cliniques externes et de l'urgence restera accessible en tout temps pour les usagers.
- Une partie du stationnement à l'avant de l'hôpital (environ 40 places) sera inaccessible. Des stationnements sont disponibles sur le côté et à l'arrière de l'hôpital.
- Le personnel doit circuler par la porte de la façade est.

Nous sommes désolés de tous les inconvénients causés et vous remercions de votre collaboration pour l'amélioration de nos installations.

[> Consulter la version imprimable de l'Info-travaux \(avec schéma du chantier\).](#)

Ressources humaines

Catégories 1 et 2 | Octroi du temps supplémentaire

Afin de vous permettre de planifier votre temps supplémentaire à l'avance, de diminuer le nombre d'appels effectués pour l'octroi des quarts et pour faciliter son attribution, nous vous invitons à compléter le formulaire d'octroi du temps supplémentaire pour la période du 16 au 24 mai, à l'aide de l'un des deux liens suivants avant le 13 mai, 23 h 45.

[> Inscription au temps supplémentaire pour le personnel de la FIQ](#)

[> Inscription au temps supplémentaire pour le personnel de la CSN 2](#)

Une note de service décrivant le processus, un « pas à pas », une foire aux questions ainsi que la liste des quarts susceptibles d'être comblés en temps supplémentaire ont été déposés dans la catégorie *Octroi du temps supplémentaire* de la section *Documentation* de la page intranet *COVID-19* accessible [avec ce lien](#).

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?

Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?

Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186